

Accueils matins et soirs durant le temps scolaire (mercredis soirs inclus)

	QF de 0 à 399	QF de 400 à 899	QF à partir de 900
Sentinellois	1 €	1,25 €	1,50 €
Extérieurs	1,50 €	1,75 €	2 €

Sont considérés comme « sentinellois » :

- Les enfants n'habitant pas la commune mais sont scolarisés à LA SENTINELLE
- Les enfants n'habitant pas la commune mais dont l'un des deux parents habite la commune
- Les enfants des agents communaux qui n'habitent pas LA SENTINELLE.

ACMSH des mercredis récréatifs

L'inscription s'effectue au mois et les tarifs ci-dessous s'appliquent par mercredi.

	QF de 0 à 399	QF de 400 à 899	QF à partir de 900
Sentinellois Par jour Pour 1 enfant	5 €	7 €	9 €
Sentinellois Par jour Pour 2 enfants et + (2)	4.50 €	6.50 €	8.50 €
Extérieurs Par jour	13 €	14 €	15 €

Précision : les tarifs réduits s'entendent pour 2 enfants et plus inscrits à l'ACMSH et non au regard de la composition familiale.

Ne sont pas considérés comme « extérieurs » :

- Les enfants n'habitant pas la commune mais sont scolarisés à LA SENTINELLE
- Les enfants n'habitant pas la commune mais dont l'un des deux parents habite la commune
- Les enfants des agents communaux qui n'habitent pas LA SENTINELLE.